

MAISONS



DES JEUNES



ET DE LA



CULTURE

Fédération Française



SEMINAIRE JEUNESSE

15 et 16 DECEMBRE 2007

INJEP MARLY LE ROI

Février 2008

Nous remercions le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports pour le soutien qu'il apporte à cette action.

Nos remerciements vont également :

- aux membres de l'atelier Jeunesse, Culture et Citoyenneté du Conseil d'Administration de la FFMJC qui nous ont fait confiance, accompagnés et soutenus tout au long de la mise en œuvre de ce séminaire ;
- à Brigitte DONZEL, Secrétaire de direction à la FFMJC pour sa patience et son professionnalisme afin que cette action se déroule sans souci ;
- aux participants pour leur écoute, dynamisme et participation pertinente tout au long de ce week-end ;
- à Nicole GUYETAND et Marc LESVEQUE tous deux Administrateurs de la FFMJC ainsi qu'à Marc KANHYE, animateur coordonnateur secteur jeunes à la MJC de Chenôve qui ont pris les notes tout au long du séminaire. Elles ont permis la mise en mots de ces actes ;
- aux différents intervenants : Jean-Marie BATAILLE, Chercheur en sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre, Jean-Jacques SOMBSTHAY, Directeur de Trajectoire Formation pour leur intervention riche et passionnante ;
- à Alain CHANARD, Formateur Consultant, pour l'animation sans relâche de cette session et la rédaction de la synthèse.
- à Antoine BAILLOEUL, Président de la FRMJC Nord/Pas-de-Calais, BELKACEM Amarouche, Nordine TAJJIOU et Jamel MOKADEM, respectivement animateur et bénévoles à la MJC de Mons en Baroeul pour l'ouverture de l'atelier 2 par leur témoignage.

Et enfin, nous avons une pensée particulière pour tous les jeunes qui ont accepté de se joindre à cette réflexion au cours du dernier week-end avant les congés scolaires de fin d'année, période que nous savons très chargée.

Rédaction et mise en forme Danielle BENAS, Chargée de Mission jeunesse
avec le concours de Nicole GUYETAND, Marc LESVEQUE, Alain CHANARD, Jean-Marie BATAILLE et Jean-Jacques SOMBSTHAY
Sous la direction de Gilles LE BAIL, Délégué Général de la FFMJC et Claire VAPILLON, Vice-Présidente

Sommaire

	Page
Introduction	4
1 – Rappel des objectifs	4
2 – Rappel de la démarche	5
3 – Le séminaire	5
3.1 Les participants	5
3.2 Le déroulement	6
3.3 Le contenu	7
3.3.1 La conférence débat	7
3.3.2 L'atelier 1	12
3.3.3 La présentation d'expériences de MJC	14
3.3.4 L'atelier 2	15
3.3.4.1 Le Conseil des Sages de la MJC du Virolois	15
3.3.4.2 L'article 1 ^{er} de Mons en Baroeul	16
4 – Les propositions pour la construction du Pôle jeunesse de la FFMJC	17
4.1 Les finalités et objectifs du Pôle jeunesse de la FFMJC	17
4.2 Les modalités de fonctionnement	18
4.3 Les réflexions à envisager	19
5 – La synthèse des travaux	19
La table des annexes	22
Annexe 1 : La liste des MJC et FRMJC présentes au séminaire	23
Annexe 2 : Le programme initial	24
Annexe 3 : La définition des axes issus des propositions et validés au CA de la FFMJC du 12 janvier 2008	26

Introduction

Aujourd'hui, la jeunesse est accusée de mille maux. Peu de compétences, de confiance, et d'optimisme lui sont attribuées. Pourtant, la jeunesse est l'avenir de notre société, l'espoir d'un monde meilleur. Aussi, est-il nécessaire de croire en elle, de l'accompagner dans la construction de ses outils pour devenir des adultes responsables, autonomes, acteurs de la société et en capacité de devenir les futurs adultes transmetteurs de notre riche patrimoine culturel et social.

Ici, réside le fer de lance de la FFMJC. Notre fédération veut aller au-delà des représentations et attributions négatives qui sont accolées à la jeunesse. Pour cela, il est nécessaire de traduire nos idées, nos intentions en actes.

Ce séminaire était donc un formidable moyen pour non seulement valoriser la jeunesse, découvrir et comprendre ses attentes, mais également un espace qui permette aux uns et aux autres, aux statuts différents, de régions diverses de se rencontrer, débattre, réfléchir et construire collectivement à partir de cette question.

Par ailleurs, les fruits de ce séminaire constitueront une partie des éléments nécessaires à la construction de son Pôle jeunesse qui sera moderne, ouvert, au fait de la société actuelle, au plus proche des préoccupations des jeunes en lien avec son projet fédéral et les attentes, propositions des MJC.

Par ce travail, la FFMJC veut affirmer que l'Education populaire est bien d'actualité et nécessaire, qu'elle n'est pas incompatible avec la « jeunesse ».

Ainsi, après avoir rappeler les objectifs, la démarche et le déroulement du séminaire, nous vous présenterons les éléments principaux qui sont ressortis au cours de chaque atelier, puis les propositions pour la construction du Pôle jeunesse émises par les participants pour aboutir à la synthèse des réflexions du week-end.

1 – Rappel des objectifs

Comme bon nombres de Fédération et d'associations d'Education populaire, la FFMJC re-visite le concept « jeunesse » en tentant de répondre à certaines questions y afférant. Aussi, la FFMJC a-t-elle voulu aller au-delà des représentations et attributions négatives portées sur la jeunesse. Par ses objectifs, ce séminaire devrait inverser ces tendances et montrer que cette jeunesse est bien vivante, active, pertinente et en construction de compétences réelles.

Les objectifs suivants ont été visités :

- Vérifier si la jeunesse est source de danger ou ressource pour la société.
- Revisiter ce concept « jeunes », sont-ils les mêmes qu'hier et aujourd'hui ? Ont-ils les mêmes besoins, aspirations, quels sont leurs atouts, leurs difficultés vraies, qui sont-ils réellement ?
- Doit-on parler de la jeunesse ou des jeunesses ?
- Explorer le type de prise de parole, de participation des jeunes dans la société. Sont-ils force de propositions, communiquent-ils avec leurs aînés, sous quelle forme ?
- Vérifier dans les associations quelles sont les actions qui mettent réellement les jeunes au cœur du système et leur donne la parole et une place.

- Identifier les actions qui permettent aux jeunes, notamment issus des quartiers les plus populaires, de s'outiller pour leur insertion scolaire, professionnelle et sociale.
- Connaître les qualifications et compétences requises sur le terrain pour les animateurs permanents en charge des secteurs jeunes.
- Connaître leur besoin d'accompagnement, de reconnaissance et de qualification.
- Recueillir les propositions pour la construction du Pôle jeunesse.

2 – Rappel de la démarche

Ce séminaire est le fruit des réflexions et du travail de l'ensemble des acteurs, professionnels et bénévoles de la FFMJC. Tout au long de l'année 2007, il a été conçu en étroite collaboration avec les administrateurs membres de l'atelier Jeunesse Culture et Citoyenneté (JCC) du Conseil d'administration de la FFMJC.

Ainsi, après plusieurs réunions, une ébauche a été présentée, validée puis agréementée lors du CA de la FFMJC du 20 octobre 2007 qui se tenait à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP).

3 – Le séminaire

3.1 Les participants

Lors de la conception du séminaire nous avons volontairement fait le choix de limiter la participation à 40 personnes afin de permettre à chaque participant de s'exprimer.

Au vu des inscriptions reçues, le lancement de cette action a mis en évidence que la question de la jeunesse reçoit un fort écho au sein de notre réseau, ce qui nous réjouit grandement. Et, nous avons pu constater qu'une vraie attente était présente dans notre réseau.

Sachant que les places étaient limitées, nous avons pris en compte les critères suivants :

- 1) les animateurs jeunes,
- 2) les jeunes adhérents,
- 3) les jeunes membres de CA,
- 4) les directeurs et élus des maisons,
- 5) les élus nationaux.

Ce séminaire a regroupé sur un week-end complet une cinquantaine de personnes venues de la France entière (Méditerranée, Nord Pas de Calais, Normandie, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté, Ile de France, Aquitaine, Poitou Charente et Pays de Loire). Toutes avaient des statuts divers, animateur ou coordonnateur secteur jeunes, jeune administrateur, jeune adhérent, bénévole, élus, directeur, délégué régional, etc. Soulignons que la jeunesse quel que soit son statut représentait environ 70 % des personnes présentes. Cette pluralité constituait l'essence même de la richesse de nos travaux.

3.2 Le déroulement

Le séminaire s'est tenu le samedi 15 et le dimanche 16 décembre 2008 à l'INJEP de 14h00 dès la première journée jusqu'à 15h45, heure de clôture des travaux. Nous avons choisi un week-end afin de permettre aux jeunes et bénévoles de nous rejoindre.

Les réflexions, questions et débats étaient tellement riches et nombreux qu'afin de ne pas rompre la dynamique, nous avons quelque peu adapté le déroulement à la situation réelle (annexe 2 : le programme initial).

Le contenu proposé était le suivant :

- Apports théoriques sur la jeunesse d'aujourd'hui, ses nouvelles formes de communication et d'expression, ses attitudes et attentes vis-à-vis de la société, son rôle au sein de celle-ci, l'interaction entre société et jeunesse, etc.
- Réflexions collectives à partir d'expériences de terrain en lien avec les objectifs visés.
- Synthèse des deux journées en vue de l'installation du pôle jeunesse.

Ce contenu a été traité au cours d'une conférence/débat et d'ateliers.

Le déroulement était le suivant :

✓ **Le samedi 15 décembre**

14h00 – 14h15 : accueil des participants

14h15 – 14h30 : lancement du séminaire :

- mot d'accueil et présentation par Claire VAPILLON, Vice-présidente FFMJC, responsable de l'atelier Jeunesse, Culture, Citoyenneté
- présentation des 2 jours : objectifs et déroulement par Danielle BENAS, Chargée de mission Jeunesse à la FFMJC

14h30 – 16h30 : apports théoriques puis débats sur ce qu'est la jeunesse d'aujourd'hui ? quels sont ses modes de communication, ses envies, attentes, etc., puis débat avec les participants.

Intervenant : Jean-Marie BATAILLE, Chercheur en sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

16h30 – 17h00 : Pause

17h00 – 19h00 :

Premier atelier : Quelles compétences et qualifications pour les animateurs et responsables des secteurs jeunes dans nos associations ?

Témoignage : Jean-Jacques SOMBSTHAY, Directeur de Trajectoire Formation

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

19h00 – 20h30 : Diner

20h30 – 22h00 : Présentation par chaque MJC des actions menées en direction et avec les jeunes.

✓ Le dimanche 16 décembre 2007

9h00 – 10h30 :

Deuxième atelier : comment nos associations favorisent-elles la prise de parole des jeunes ? Les attentes, aspirations, paroles des jeunes, sont-elles prises en compte dans nos projets associatifs ? Les jeunes, trouvent-ils une place dans nos associations ? Se l'approprient-ils, pour quels rôles, et comment s'y prennent-ils ?

Témoignages : Fédération régionale Nord Pas de Calais, présentation de l'expérience de la MJC du Virolois et du Collectif Article 1^{er} de Mons en Baroeul

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

10h30 – 10h45 : Pause

10h45 – 12h30 :

Travail en groupes de 5 à 6 personnes afin de répondre aux trois questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous proposez pour le pôle jeunesse (finalités, objectifs) ?
- Quelles modalités de fonctionnement souhaitez-vous ?
- Quels premiers chantiers devraient être ouverts ?

12h30 – 14h00 : pause déjeuner.

14h00 – 15h00 : restitutions des travaux de groupes

15h00 – 15h45 : Synthèse des journées et clôture du séminaire

3.3 Le contenu

3.3.1 La conférence débat

Afin d'avoir une base commune de réflexion, nous avons proposé à Jean-Marie BATAILLE, Chercheur en Sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre de poser le cadre à partir d'apports théoriques sur ce qu'est la jeunesse d'aujourd'hui ? Quels sont ses modes de communication, ses envies et attentes ?

Avant de devenir chercheur en sciences de l'éducation, Jean Marie BATAILLE a été animateur puis responsable d'un service jeunesse. Son activité de chercheur s'est axée sur les centres de vacances et les pédagogies mises en oeuvre dans ces lieux, le patrimoine des colonies de vacances. Il s'intéresse notamment aux modes de socialisation de la jeunesse.

Son intervention portait sur « *La jeunesse, ou le paradoxe d'une place impossible à prendre* » dont vous trouverez ci-après la retranscription de l'essentiel de son propos.

Qu'est ce la jeunesse aujourd'hui ? Cette interrogation n'est pas nouvelle. Elle renvoie, par exemple, au « livre blanc de la jeunesse » commandé par MISSOFFE en charge de la Jeunesse et des Sports. Les résultats de cette étude font apparaître une jeunesse assez conformiste, or on sait que deux ans plus tard, c'est une tout autre jeunesse qui apparaîtra.

Jean-Marie BATAILLE propose deux axes : l'histoire de la perception des jeunes sur 150 ans d'histoire où comment on voit les jeunes au travers des institutions qu'on crée pour eux ; aujourd'hui, quels enjeux concernant la jeunesse ?

Les jeunes au travers des institutions qui les prennent en charge

Si on observe sur la période longue comment les jeunes sont perçus au travers des institutions qui se créent, nous verrons se révéler un certain nombre de traits spécifiques.

1850, nous sommes au démarrage de l'industrialisation. Des jeunes sont dans la rue et commettent de menus larcins. On les envoie alors à l'extérieur de la ville dans les colonies pénitentiaires pour leur apprendre un métier avant de les ré-intégrer à la ville. Il s'agit donc d'amener cette jeunesse à prendre place coûte que coûte dans la société industrielle.

1882, c'est l'année de la mise en œuvre de l'obligation scolaire et l'apparition d'un nouveau domaine, les loisirs, c'est-à-dire un temps ni consacré au travail (les enfants et les jeunes travaillent), ni à l'école. L'enjeu est alors de s'occuper de leur âme, les instituteurs dans les colonies de vacances, les curés dans les patronages. Autre élément, le médical, les médecins sont dans cette période avant la première guerre mondiale, un pouvoir très puissant. Ils investissent le domaine des colonies de vacances comme moyen de lutter contre la tuberculose. Cet aspect médical est important à connaître car il y a là l'idée de biologiser le social, de rendre compte du social par le biologique. Cette conception aboutira à la naissance du racisme. Il y a aujourd'hui une tentative pour expliquer certains comportements par le biologique comme avec le dépistage précoce des délinquants. C'est à cette période qu'une telle conception s'invente. La jeunesse est considérée ici comme une « force de travail » qui doit avoir des institutions pour se reposer (maisons de repos, de convalescence, colonies de vacances...) car derrière le jeune anémié ou pré-tuberculeux, c'est bien l'apprenti, l'employé ou l'ouvrier qui se dessine.

1920, juste après la première guerre mondiale se met en place la transition du médical vers l'éducatif par le biais des écoles de plein air et par le monde de l'entreprise. Du côté des écoles de plein air, le corps enseignant fait remarquer que des enfants ne respectent pas l'obligation scolaire du fait qu'ils sont tuberculeux ou pré-tuberculeux. Ils proposent que ces enfants suivent un enseignement adapté dans des écoles particulières basées sur des cures de soleil, et de grand air. Les cours se font le plus souvent, même en hiver, en plein air, d'où le nom de ces écoles : les écoles de plein air. Les méthodes de travail sont adaptées : petits effectifs (15 enfants), cours s'appuyant sur la nature, le développement des « méthodes actives ». Les CEMEA puiseront dans ces expériences l'idée des « méthodes actives ». De plus, la colonie de vacances devient progressivement une colonie éducative c'est-à-dire qui vise à éduquer les enfants et les jeunes en profitant de toutes les occasions qui s'offrent. Cette idée est très puissante et perdurent toujours chez de nombreux animateurs. Le jeune prend place grâce à l'éducation qu'il reçoit et non parce qu'il aurait droit à en posséder une.

Du côté de l'entreprise, deux courants se rencontrent ici : celui de la formation des cadres issus des premières réflexions sur l'organisation rationnelle du travail pour augmenter la productivité, celui du scoutisme qui met en avant des rapports nouveaux entre adultes et jeunes. Des personnes qu'on nomme « ingénieurs sociaux » vont jouer le rôle d'interface entre ces deux champs. C'est par exemple GUERIN DESJARDINS ou bien LAMIRAND. L'idée de mettre un personnel spécifique entre les ouvriers et les dirigeants d'entreprise se fait jour : c'est l'invention des « cadres ». Ce terme va connaître un destin important puisque rapidement l'idée d'« encadrement » va émerger dans le champ de la jeunesse. Et sous Vichy, on verra apparaître des écoles de « cadres » pour la jeunesse, se développer la notion d'encadrement, et émerger la notion de « cadre éducatif ». Pour le coup, la jeunesse se trouve entourée, prise en charge. Son chemin est balisé et des personnels sont formés dans ce but. La jeunesse est certes une force vive de la nation mais sous tutelle.

1945, l'après guerre est une période très spécifique. Dans nos travaux sur l'histoire de l'architecture des colonies de vacances nous avons trouvé la trace d'expériences de « villages d'enfants » pour accueillir les enfants qui sont allés dans les camps de concentration et ayant pour but de les re-socialiser. On porte alors un regard positif sur la jeunesse car les adultes savent qu'elle a souffert autant qu'eux. C'est par exemple l'ordonnance de 1945 sur l'enfance en danger. Mais on peut aussi penser aux travaux de Geneviève POUJOL qui parle pour cette période de la volonté de former une élite à partir de l'encadrement de la jeunesse. Au niveau pédagogique, on a par exemple, les colonies coopératives qui donneront naissance à l'AROEVEN. Là, les jeunes prennent en charge l'organisation de la colonie avec les adultes. Bien sûr, il faut citer la naissance des « Républiques des jeunes » qui sont à la base des MJC. C'est un moment rare de l'histoire de la question qui nous concerne. La jeunesse est vue positivement, elle est l'avenir et à ce titre les jeunes ont une place à prendre.

1955-1965, pourtant, tout cela va être recouvert par autre chose. Le discours des « besoins » va changer le regard sur les jeunes et modifier profondément le champ. Il s'agit d'un contexte particulier : c'est un moment de transformations profondes de la société. La scolarité explose comme le dit Antoine Prost spécialiste de l'histoire de l'éducation en France. Le pouvoir d'achat des français est fortement augmenté. C'est l'apparition des grands ensembles. On entre de plein pied dans la société de consommation. C'est dans ce contexte que va émerger la notion de « besoins ». Jacques JENNY de l'équipe de CHOMBART DE LAUWE va mener des études dans différents quartiers sur les jeunes. Il fait apparaître l'absence d'équipement qui leur serait destiné. Il fonde alors une analyse en terme de besoin pour ce public. Ce discours va avoir un écho fabuleux jusqu'à aujourd'hui. Les fédérations s'en saisissent pour réclamer des équipements puis des animateurs. Pourtant, rien ne fonde vraiment cette notion. Elle sera même fortement critiquée par différents sociologues (BOURDIEU, SFEZ, BAUDRILLARD) et finalement abandonnée par ceux-ci.

Qu'est-ce que les besoins ? Pour Jacques JENNY, il s'agit d'un élément de la description de la société de consommation. A une aspiration va correspondre un besoin sous-jacent qui une fois assouvi fera émerger une nouvelle aspiration. La question est de savoir qui va faire émerger un besoin ? La situation la plus intéressante pour comprendre les dérives de cette notion concerne la formation des animateurs. On apprend à ceux-ci à identifier les besoins et à construire des fonctionnements qui les prennent en compte. Mais ils ne savent pas combien ces besoins sont marqués socialement. Par exemple, parler de besoin de sommeil permet d'organiser rationnellement une journée, mais pour le coup, l'enfant se trouve pris dans une organisation qui lui est destinée sans avoir la possibilité d'intervenir dessus. Indirectement, une certaine violence s'impose à lui. Dormir à la belle étoile peut dans ce cadre devenir impossible au nom des courbes de sommeil. On retrouve au fond là une tendance à trouver dans le médical-biologique la cause dernière de la pratique éducative. Cela est très marquant d'ailleurs dans le discours qui apparaît concernant un phénomène nouveau par son ampleur : « les bandes de jeunes ». Une sociabilité spécifique se met en place entre jeunes dans les grands ensembles. On va alors parler à propos de ces jeunes de leur a-socialité. Et plus proche de nous dans les années 1990, on parlera des incivilités. Dans un cas comme dans l'autre on imagine que ces comportements ne sont explicables que par un déficit de socialisation dû à l'environnement familial. On arrive ici exactement à la question de « eux » les jeunes et « nous ». C'est-à-dire qu'il existe comme un mouvement récurrent à faire des jeunes des « eux » c'est-à-dire des inconnus.

En fait, en dehors de la période d'après guerre, où il a existé un discours positif sur la jeunesse qui avait légitimement une place à prendre dans la société, pour l'essentiel la jeunesse est conçue comme devant prendre la place qu'on lui désigne. Cela se trouve dans les discours sur le travail depuis les débuts de l'industrialisation. Ou bien si les jeunes ne prennent pas cette place alors on construit un discours biologisant pour montrer combien les jeunes ne sont pas comme « nous ». Il existe en fait peu d'exemples où on penserait la jeunesse comme partie prenante de la société. C'est d'ailleurs avec la

multiplication des discours sur la jeunesse dangereuse qu'Alain VULBEAU a construit le concept de « jeunesse comme ressource ».

Pour avancer, il nous faut réfléchir sur la manière dont on parle des jeunes. Françoise LORCERIE, grande spécialiste française des questions de racisme, dit qu'elle est souvent sollicitée pour dire ce que sont les immigrés (« eux »). Elle renvoie à ses interlocuteurs non pas un savoir sur « eux » mais comment se passe les relations entre « eux » et « nous ». Alors comment ça se passe entre « eux » les jeunes et « nous » les adultes pour faire vite. Pour avancer dans notre analyse, Jean-Marie BATAILLE a commencé par poser quelques éléments théoriques afin ensuite d'ouvrir à une autre manière d'aborder la question et les enjeux.

Education non formelle et sociabilité

Il faut reprendre, je pense, les fondamentaux quant aux finalités. Philippe MEIRIEU invite à s'intéresser à Jean ZAY qui fut ministre de l'Education nationale de 1936 à 1939. Jean Zay développait l'idée que trois champs concouraient à former dans les jeunes le citoyen : l'école, la famille, et ce que Philippe MEIRIEU nomme les « tiers lieux ». Cette notion dépasse largement celle d'animation socioculturelle. On pourrait la désigner sous le terme d'éducation non formelle. Je crois que la question de la citoyenneté est centrale. Mais il ne s'agit pas de la penser comme un exercice de transmission à la jeune génération des compétences pour devenir citoyen. Il s'agit d'être dans un rapport avec la jeunesse comme citoyenne de fait. Cela est fondamental.

Si l'enjeu, c'est de retrouver les finalités de nos actions, alors, quel citoyen souhaitons-nous ? S'il s'agit de créer des jeunes acteurs de la société, partie prenante de sa construction, alors il faut s'interroger, non pas sur ce qu'ils sont, mais sur la place que nous leur faisons, là maintenant, pour être acteur. C'est là le cœur du problème.

Les jeunes sont porteurs de règles et de normes qui se construisent entre pairs, entre copains et copines. Les adultes, par leur statut, sont porteurs de règles liées à leur institution, et plus généralement, à leur place sociale. Comment faire alors avec ces deux niveaux de règles, qui sont souvent incompatibles, et dans la finalité de faire des jeunes des acteurs ? Soit on est dans le modèle de l'assignation d'une place aux jeunes, alors ceux-ci pour s'intégrer dans le jeu social doivent accepter les normes des adultes et leur vision du monde. Soit on est dans le modèle de jeunes acteurs de cette société, alors il est nécessaire d'accepter qu'ils aient une influence sur la construction de cette société.

Pour résoudre cette difficulté, un changement de point de vue est nécessaire. Il ne s'agit plus de gérer des dispositifs mais de travailler des postures. Pour construire une société démocratique, il faut s'intéresser à l'égalité de la parole. Elle n'existe pas en soi. Dans les faits, tout le monde ne prend pas la parole, certains sont empêchés, d'autres la prennent trop. L'adulte a alors un rôle essentiel comme garant de cette prise de parole. Il doit repérer donc « voir » les mécanismes qui se mettent en place : entre garçons et filles ; entre jeunes renvoyés à une essentialité d'immigré qui n'a aucun sens, les jeunes ne sont pas les « représentants » d'une groupe « immigré », ils sont comme chacun d'entre nous porteurs de différentes identités ; entre jeunes de classes sociales différentes, enfin. Deuxième élément, c'est dans la construction de normes communes adultes-jeunes que des visions du monde différentes vont apparaître. Cela va se traduire par des conflits. C'est dans ces conflits que vous pourrez découvrir les jeunes d'aujourd'hui en mettant à jour les visions différentes du monde et en les explicitant.

Cela suppose de la méthodologie. Être en mesure de « voir » les enjeux à faire exister des normes communes. C'est donc être en mesure de porter les finalités et d'assumer la conflictualité. Il faut aussi porter les espaces d'égalité de la parole, les construire et les faire vivre. Un moyen d'entrer dans la

démarche de négociation sur les règles consiste à mettre en débat les règles de fonctionnement de ces espaces de paroles. Ce qu'on désigne sous le terme de « règles des règles », c'est-à-dire les règles pour faire exister de nouvelles règles. Il s'agit par exemple de discuter des points suivants : les discussions vont porter sur quoi ? Quelles décisions on va prendre ? Ces décisions seront reprises, validées par quelle(s) instance(s) ? Où va-t-on se réunir (aucun lieu n'est neutre) ? A quel moment aura lieu la réunion ? Dans ce schéma, on passe des compétences que devraient posséder les jeunes pour être citoyen, aux compétences actuelles pour vivre en commun. Les adultes ont à porter les finalités (« les jeunes peuvent décider de ce qui les concerne ») et ils doivent laisser de la marge aux jeunes pour trouver les modalités de leur engagement et de la manière de faire exister un espace de démocratie dans l'institution.

Ces quelques pistes permettent de retrouver le sens de la période de l'après guerre où la jeunesse avait de fait une place à prendre contre une vision trop fréquente où les jeunes devraient entrer dans les places assignées au départ et pire, s'ils refusent de rentrer dans ces places de les renvoyer à d'éventuelles « pathologies ».

Les débats et questions à l'issue de l'intervention :

A quel âge on est jeune et quand on ne l'est plus ?

L'égalité de la parole ?

Question de la confiance ?

La jeunesse a la capacité à la transformation et à l'adaptation au monde du travail.

Emergence dans la famille et ensuite à l'extérieur

L'entrée dans l'ultralibéralisme a pour conséquence la création de la pulsion sans la construction collective. On n'est plus dans le temps et dans le comment. On évacue le pourquoi faire ?

Obligation de se remettre dans le « pourquoi faire ? »

Importance du conflit (producteur).

Créer de la relation.

Emergence du « bouc émissaire ».

Connaissance de la jeunesse à partir et au travers de la rencontre.

Utilité du déplacement dans d'autres lieux de sociabilisation.

Phénomènes de mode chez les jeunes : hip hop, tectonique (attention aux symboles qui peuvent être des relais néonazis).

Fabriquer le vivre ensemble et c'est dans cette fabrication que l'on questionnera. La question du conflit est une meilleure entrée.

Interroger la méthodologie et la pédagogie.

Attention aux postures lors de la rencontre avec les jeunes, compétence des animateurs de terrain.

Pourquoi ce terme de quartiers difficiles ? Cela renvoie à la construction des grands ensembles et à l'assignation de la population maghrébine après 1962 dans ces quartiers. Ce qui a généré la ghettoïsation et la ségrégation de ces habitants notamment pour trouver du travail ainsi que le départ d'une partie de la population ayant pour conséquence une plus grande fragilisation de ces quartiers (perte de repères, etc.).

3.3.2 L'atelier 1

Quelles compétences et qualifications pour les animateurs et responsables des secteurs jeunes dans nos associations ? par Jean-Jacques SOMBSTHAY, Directeur de Trajectoire Formation. Cet atelier a

surtout mis en mots nombre de questions concernant les compétences des animateurs, le lien avec les publics, le projet des MJC et leurs partenaires.

Jean-Jacques SOMBSTHAY a démarré son propos par la présentation de son parcours professionnel : animateur d'un secteur jeunes intervenant dans le champ de la prévention de la délinquance puis Directeur de MJC avant de rejoindre un institut de formation partenaire de la fédération régionale des MJC de Franche Comté.

Puis, il ouvre les réflexions de l'atelier par deux questions :

- Quelle est l'identité professionnelle des animateurs jeunes de MJC ?
- Qu'est-ce que la compétence professionnelle des animateurs jeunes de MJC ?

Quelle est l'identité professionnelle des animateurs jeunes de MJC ?

Pour définir l'identité professionnelle, trois notions peuvent être mise en tension, le ILS, le NOUS et le JE.

- ILS : qui sont les autres ? On peut se définir par ce que nous ne sommes pas (copain, flic, concierge assistant sociale...).
- NOUS : qu'est qui constitue nos similitudes professionnelles, qu'est-ce qui nous fait semblables, qu'est-ce qui nous unis en qualité de collectif particulier ?
Une dizaine d'appellations a été entendue pendant le tour de table. Ici, se pose la question de l'approche institutionnelle (convention collective). Ne faudrait-il pas créer des collectifs de travail en réseaux, mettre en place l'analyse des pratiques et échanges dans la formation continue. Constat : les ressources et les parcours sont variés dans les diverses structures.
- JE, Comment est-ce que je me définis personnellement ? Quelles sont mes spécificités (compétences particulières, parcours, etc.) ?

Qu'est-ce que la compétence des animateurs jeunes de MJC ?

La compétence est définie de façon générique (Le Boterf) « Savoir agir reconnu » :

- le savoir, quelles connaissances, quelles ressources suis-je en capacité de mobiliser ?
- l'agir, c'est bien par des actes que j'affirme une compétence professionnelle, cette compétence s'exprime dans la manière de dire, de faire, dans la posture ;
- le reconnu, la reconnaissance de ce que je suis comme professionnel par la collectivité, j'ai obtenu tel ou tel diplôme ou validation confirmant ma légitimité à exercer ma profession, une reconnaissance qui se joue dans le quotidien, dans la relation de confiance que je noue avec le ou les publics avec lesquels, et pour lesquels je travaille.

Ensuite s'engage un échange avec les participants :

Comment se construit la compétence collective dans nos institutions ?

Ici est posée la question du sens.

Comment les animateurs vivent-ils leur métier collectivement ?

Comment se construit le travail d'élaboration et de mise en œuvre du projet ?

Comment l'institution MJC accompagne la professionnalisation ?

Les animateurs auraient-ils un métier que les autres n'ont pas ? Quelles sont ses spécificités ?

Serait-ce :

- Permettre aux individus de développer leurs compétences personnelles ?
- Développer, former de « bonnes personnalités » ? C'est compliqué !
- Former des citoyens actifs ?
- Aller au-delà de l'envie, donner l'envie ?
- Aller au contact ?
- Trouver des moyens qui suscitent des envies individuelles et collectives ?

Plusieurs réflexions sont émises au cours du débat :

« Je ne sais pas pourquoi je vais à la MJC, je sais pourquoi je reste ! »

Les animateurs ne sont pas nécessairement polyvalents, leur identité est plurielle.

Les techniques doivent aboutir au développement du projet pédagogique.

Les savoirs sont des ressources mobilisées dans l'animation de son travail.

La compétence doit être révélée et actée donc reconnue par le public et l'employeur.

La mutualisation et l'échange des compétences entre animateurs est nécessaire.

L'animateur a également un rôle de formateur.

L'identité se définit par rapport à la finalité (sens).

Quel(s) projet(s) met-on en œuvre ? projets des jeunes, des administratifs, des politiques ?

Distinction à faire entre les animateurs bénévoles et les animateurs professionnels d'où l'importance de la formation, qui si elle est absente, peut aboutir à des problèmes de fonctionnement pour les uns comme pour les autres.

La compétence est importante mais il ne faut pas oublier le projet des MJC et de l'Education populaire.

Validation des acquis et complément des savoirs par diverses formations afin de favoriser les mobilités et la transférabilité.

La MJC n'est pas une doctrine mais c'est un « climat ».

Les politiques actuelles demandent souvent de traiter le « manque » mais le rôle véritable d'un animateur de MJC c'est de détecter le désir.

Nécessité de l'évaluation mais attention au danger de l'évaluation quantitative au détriment du qualitatif car le système est sur des logiques différentes.

Plusieurs questions se posent :

Comment allier une compétence très pointue avec le projet ?

Comment travailler en lien avec les partenaires ?

Comment les animateurs travaillent-ils ensemble et comment l'institution les aide en cela ?

Les animateurs, est-ce qu'on leur donne les moyens ?

Demande de remontées d'expériences dans les FR et la FF.

Qu'est-ce qui fait que nous nous sentons différents et spécifiques, est-ce parce que nous sommes passées par une association d'éducation populaire dont :

- l'objet social est le développement des compétences personnelles ?
- le rôle est de développer, c'est former des personnalités ?
- le but est la formation de citoyens responsables et actifs dans une démarche vivante ?
- une des missions est de susciter l'envie et la curiosité au plus grand nombre ? écouter et accompagner ? donner la possibilité d'imaginer et de construire ?

Définir la compétence collective autour des compétences jeunesse ?

Comment faire reconnaître les compétences ?

Un constat est posé :

La difficile reconnaissance du métier d'animateur, d'où la nécessité de communiquer sur le métier de l'animateur pour le valoriser et donc valoriser le statut d'animateur.

3.3.3. La présentation d'expériences de MJC

Ce temps était dédié à la parole libre afin de permettre à chacun de s'exprimer sur ses expériences, attentes et surtout d'amorcer un réseau entre les MJC et leurs représentants bénévoles ou salariés.

Nous vous présentons ci-après les témoignages successifs.

L'UDMJC Gironde : souhait d'une formation de bénévoles et d'animateurs sur l'accompagnement à la scolarité. Il serait intéressant pour le financement de se rapprocher d'Uniformation et du CNDVA.

La MJC Nomade à Vandoeuvre-les-Nancy : la parole est donnée aux jeunes. La MJC a permis à un groupe de jeunes de s'organiser dans un comité de jeunes où se réfléchissent et se mettent en place des actions. Ce comité se réunit une fois par mois, il bénéficie d'une aide financière de la MJC, un de ses représentants siège dans cette instance en tant que membre associé.

MJC de Fécamp : présentation du Conseil d'Initiatives de Jeunes (CIJ) qui est tout jeune. Il a participé à la semaine de la solidarité internationale (achats de vélos pour les enfants du Bénin).

MJC Aliénor d'Aquitaine à Poitiers : la MJC soutient le développement d'associations animées par les jeunes musiciens, qu'elle accueille en son sein. Elle permet à des jeunes de prendre des responsabilités au sein des associations musicales qu'ils font vivre, au travers la pratique de la musique, l'organisation de concerts.

Elle même association et espace d'échanges inter associatifs contribue à ce que les jeunes par delà la musique interviennent dans le champ social et notamment sur le terrain de la solidarité. Il est importante pour elle de garder son indépendance mais elle apprécie les avantages pratiques de l'appartenance MJC. Mise en place d'échanges de services, aide logistique de la part de la MJC, réciprocité de l'association par l'investissement à des réunions, séminaires mis en place par la MJC.

MJC de Martigues : la commission jeunes au sein de la MJC est née il y a 3 années et son fonctionnement a trouvé son rythme depuis 2 ans. Elle est composée de 10 participants. Il n'y a pas de présidence au sein de la commission mais 2 personnes font partie du CA de la MJC.

Ses activités : débats sur l'actualité, bistrots philosophiques toutes les semaines (35 participants environ) animé par un professeur de philosophie, débats citoyens et la fête de fin d'année de la MJC avec les groupes de jeunes musiciens organisée par le comité composé d'adhérents et non adhérents de la MJC.

MJC Valhronne : Un fort désir des jeunes de venir en aide à un pays. Un voyage solidaire est organisé en Roumanie.

La 1^{ère} année, 6 jeunes et 2 animateurs ont refait le stade de foot en Roumanie.

La 2^{ème} année, prise en charge d'un centre de loisirs (5/14 ans) animé par les jeunes du local du Val'Rhone.

La 3^{ème} année, prise en charge d'un centre de loisirs (5/14 ans) toujours animé par les jeunes du local et « formation » de quelques futurs animateurs Roumain.

MJC de Valentigney : La discussion a porté sur la place des jeunes dans les MJC et sur les médiations à installer afin de leur permettre de s'organiser entre eux pour construire, mettre en œuvre leurs projets, participer et être pris en compte dans la vie de la maison, et qu'ils aient une place dans les instances. Ceci peut passer par exemple par la création d'un conseil de jeunes.

Association France Hongrie 13 d'Aix-en-Provence : l'action est présentée par le délégué de la région Méditerranée. Le projet est fondé sur le cinéma avec la collaboration de l'université de cinéma d'Eger depuis 1985 et qui perdure par des rencontres sous diverses formes comme :

- le slow Film Festival qui est une compétition primée de réalisations de films, vidéos, courts ou longs métrages, documentaires ou fictions, tous projetés et c'est l'endroit idéal pour les jeunes de se faire connaître ;
- l'atelier international de tournage ;
- le Sziget Festival qui se déroule à Budapest et attire beaucoup de jeunes de tous pays dont la France, jeunes qui pour certains sont étudiants en audio-visuel et candidats pour prolonger leur séjour en participant à l'atelier de tournage.

3.3.4 L'atelier 2

Au cours de cet atelier nous cherchions à vérifier l'engagement des jeunes dans nos associations. Si tel était le cas, de quel type est-il ? Comment nos associations favorisent-elles la prise de parole des jeunes ? Les attentes, aspirations, paroles des jeunes, sont-elles prises en compte dans nos projets associatifs ? Les jeunes, trouvent-ils une place dans nos associations ? Se l'approprient-ils, pour quels rôles, et comment s'y prennent-ils ?

Les débats sont partis de la présentation du Conseil des sages de la MJC du Virolois et du Collectif Article 1^{er} de Mons en Baroeul.

3.3.4.1 Le Conseil des sages de la MJC du Virolois

Le Président de la FRMJC a présenté la manière dont s'est mis en place et le cheminement du Conseil des sages.

Il est intéressant de noter que cette expérience a fait l'objet d'une relecture collective associant les personnes qui en ont été partie prenante et un sociologue, ce qui a donné lieu à une publication. D'autres sont envisagées. L'ambition du conseil d'administration de la région étant de permettre un partage des expériences et une production de savoirs partageables sur les démarches conduites par les MJC

Mieux comprendre au travers une réflexion collective associant le regard extérieur du chercheur, gagner en intelligence collective sur les processus qui permettent une mise en mouvement apparaissent essentiels pour que les acteurs s'approprient l'action menée, mais également dans le fait pour les MJC de faire précisément fédération au travers un projet s'inscrivant dans des pratiques contribuant à transformer les situations, les relations entre les individus, les personnes elles-mêmes.

A la suite de l'incendie d'un bâtiment de la MJC et à sa reconstruction, la MJC et la municipalité ont accepté la constitution de ce groupe de jeunes dont les missions thématiques étaient : la musique,

l'enregistrement, l'accueil de groupes amateurs (20 environ). Cette action a recueilli le soutien de l'adjointe à la jeunesse.

Un projet fort : les relations internationales avec la Guinée-Conakry dont le projet était la création d'une MJC et la formation d'animateurs. Cette action a vu le jour il y a 5 ans par un déplacement en Guinée-Conakry. Par ce projet, les jeunes ont pu se rendre compte des difficultés administratives inhérentes pour emmener 10 jeunes de 14/18 ans accompagnés de 4 adultes.

A la suite de ce travail, ces jeunes, en référence à l'Afrique et dans une dynamique de non-construction classique des adultes, décident de s'appeler « le Conseil des sages ».

Toujours en collaboration avec la MJC, réception de 7 guinéens, 5 sont repartis dans leur pays, et 2 sont restés en France. Le conseil essaie de maintenir un séjour en alternance tous les 8 mois.

D'autres actions ont été mises en œuvre comme la réalisation de 10 affiches avec les classes du collège pour les assises de la jeunesse à Tourcoing.

Quelles sont les finalités de ces expériences ?

- aider le Sud dans une construction politique et citoyenne dans leurs pays ;
- échanger sur leurs pratiques dans le champ associatif et de la jeunesse par la création d'un cybercafé et la formation d'animateurs jeunesse, la rencontre avec des danseurs hip hop et danseurs africains.

La MJC lieu de pratiques démocratiques, comment peut-elle être référente en termes de démocratie dans un pays où la démocratie n'est pas force de loi.

Cette expérience favorise la transformation du groupe, de l'individu et le travail d'écriture sur cette expérience par les jeunes accompagnés du sociologue Saïd BOUAMAMA a favorisé cette transformation. Un second ouvrage doit suivre.

Par souci de pérennité de ce conseil, les membres l'alimentent de nouveaux projets et les plus anciens prennent en charge les plus jeunes qui désirent le rejoindre. Ici repose le désir de la transmission et du relai malgré la fragilité du système et des personnes.

3.3.4.2 L'Article 1^{er} de Mons-en-Barœul

Suite à la révolte de l'automne 2005, la MJC a permis à des jeunes de se retrouver pour échanger autour de la situation qu'ils venaient de vivre. Cet échange a porté sur des discriminations et des injustices de plus en plus intolérables, l'on a beau avoir un diplôme lorsqu'on est issu des quartiers, il n'y a pas d'emploi et de logement. Face à cela, les jeunes ont décidé de s'organiser, de s'armer intellectuellement et de prendre la parole dans l'espace public.

Le collectif avait peu d'expérience dans le domaine des relations sociales et n'était pas structuré, aussi l'apport des compétences et du réseau de la MJC était d'une grande utilité et efficacité. La MJC est un véritable laboratoire.

Au départ, la mobilisation des personnes était individuelle mais petit à petit par l'intégration à ce collectif, la mobilisation individuelle s'est transformée en mobilisation collective.

Cette expérience a été marquée par différentes étapes :

- la tenue de plusieurs rencontres entre les jeunes,
- des rendez-vous avec le maire,
- l'ouverture d'un dialogue possible grâce à la détermination du collectif qui par sa persévérance a réussi à imposer la légitimité de sa prise de parole.

Si un débat a été organisé autour des discriminations et des actions à engager afin de les réduire, tout reste évidemment à faire.

Les jeunes de la MJC ont le sentiment d'avoir remporté une première victoire et n'entendent pas relâcher leurs efforts.

4 – Les propositions des participants pour la construction du Pôle jeunesse de la FFMJC

Ces propositions (présentée puis validée au CA de la FFMJC du 12 janvier 2008 – annexe 3) sont issues de la réflexion des participants au séminaire constitués en groupes de 5 à 6 personnes. Elles sont restituées intégralement.

Chaque groupe devait répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que vous proposez pour le pôle jeunesse (finalités, objectifs) ?
- Quelles modalités de fonctionnement souhaitez-vous ?
- Quels premiers chantiers devraient être ouverts ?

4.1 Les finalités et objectifs du pôle jeunesse

- Définir une meilleure politique à l'échelon national grâce à des échanges locaux des pratiques.
- Permettre de défendre nos actions et notre fonctionnement en parlant d'une seule voix et ainsi être un poids face aux institutions.
- Favoriser les rencontres entre les jeunes.
- Echanger les pratiques.
- Retour au sein de la fédération des jeunes qui parlent des jeunes.
- Lieu d'écoute privilégié pour favoriser les liens entre les MJC et les adhérents qui s'investissent.
- Besoin d'appuis, d'aide, mettre en commun, se fédérer au niveau des MJC.
- Plus d'échanges entre les structures, d'individu à individu, de structure à structure.
- Créer des temps de formation avec la spécificité des MJC dans le cadre de la formation continue des animateurs et de la formation des bénévoles.
- Transférer des modes de réflexion plutôt que des modes d'action.
- Laisser des traces des différentes rencontres.
- Maintenir la dimension de ce week-end qui associe la réflexion à tous les niveaux (animateur, jeune, élu, directeur, bénévole, délégué), c'est un espace commun.
- Reproduire ce genre d'action sur les régions.
- Créer un forum où chaque structure fait part de ses expériences.
- Effectuer un diagnostic partagé par rapport au pôle jeunesse.
- Donner la parole aux jeunes pour leur demander leur opinion, pour les concerner, les impliquer.
- Créer des outils pour donner la parole aux jeunes.
- Comment faire pour remonter la parole des jeunes ?
- Savoir ce qui se passe dans toutes les régions, via internet ?
- Modes de financement à trouver, insuffisance des financements publics.
- Question de lutte, comment faire naître l'émergence ?
- Laisser des traces, de l'image au travers d'un laboratoire de recherche, de ressource.
- Créer des échanges d'expériences.
- Organiser des formations des bénévoles et des professionnels à tous les niveaux.

- Ne pas oublier l'axe intergénérationnel et international.
- Promouvoir les actions portées par les jeunes.
- Réinterroger les discussions de la FF par rapport à la jeunesse.
- Dynamiser l'appartenance des animateurs jeunes au réseau des MJC, au projet.
- Accompagner la formation des jeunes pour être membres aux CA.
- D'autres réseaux jeunesse fonctionnent donc pourquoi recréer un pôle ?
- Etre en relation avec tous les acteurs de la jeunesse dont les collectivités.
- Le pôle est un lieu de ressource avec les personnes.
- Faire des rencontres régulières.
- Faire un rassemblement les week-ends.
- Ramener dans la formation des directeurs la question de la jeunesse.
- La place de la culture dans les MJC, quartiers.
- Utiliser l'importance et le poids politique que peut avoir la FF pour présenter certaines actions en termes de culture et de solidarité internationale pour l'émancipation des jeunes.
- Comment la FF peut-elle appuyer des projets auprès du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, les mettre en exergue pour obtenir des financements, pour obliger le ministère à se positionner sur ces questions et donc amener moins de précarité des projets ?
- Comment investir les jeunes dans les projets ?
- Mettre en place des formations impulsées par la FF et portées par les régions.
- Réinterroger le projet de la FF.
- Comment défendre le projet politique quand on va au devant de l'extérieur, du ministère ?
- Aider les acteurs à être porteurs des valeurs des maisons.
- Se réapproprier.
- Interpeller.
- Transmettre.
- Diffuser, impact des médias.
- Prendre en compte les difficultés politiques.
- Positionnement de la FFMJC par rapport aux dispositifs publics (CUCS, CLAS, etc.) quantitatif, qualitatif ?

4.2 Les modalités de fonctionnement

- Le groupe serait constitué de jeunes adhérents, jeunes membres du CA, d'animateurs en contact avec les jeunes.
- Le groupe de travail se réunit dans différentes structures, de structure en structure pour échanger concrètement sur le terrain et pour voir les expériences.
- Pôle ressource national qui crée des fiches techniques en direction des structures.
- Pôle ressource national qui met en place une plateforme multimédia.
- Pôle ressource national qui prend appui sur les structures régionales avec des petits comités locaux composés de professionnels, jeunes et élus. Ce comité local remonte les infos au national.
- Une fois tous les trimestres se réunir avec les jeunes et parler des questions de société.
- Mettre en œuvre des pôles régionaux avec toutes les régions.
- Pôle transversal avec le pôle culture.
- Structurer des pôles régionaux et se mettre en contact avec les autres rassemblements de jeunes.
- Relais locaux dans les MJC.
- Abandonner le centre fédéral pour un lieu ressource à Paris.
- Représentation la plus large du territoire.

- Notion du représentant par délégation régionale (tout statut).
- Les jeunes du pôle peuvent être acteurs et interlocuteurs par rapport aux politiques.
- Qui assurera le pilotage ? la fédération ou ceux qui constitueront le pôle ?
- La FF rassemble toutes les informations et les redistribue.

4.3 Les réflexions à engager

- Les actions jeunesse.
- La mixité des publics.
- Réflexions avec une vision extérieure.
- La discrimination par rapport à l'emploi, à la famille.
- Questions de société.
- Consommation, compulsion, est-ce que le projet de la FFMJC est d'accepter ces activités de consommation ?
- La création d'une semaine de la jeunesse pour changer la vision de la société vis-à-vis des jeunes.
- La question de l'accueil des jeunes dans les structures.
- L'identité.
- La santé et la prévention.
- La place des jeunes dans les MJC.
- Le projet de la FF et des MJC.

5 - La synthèse des travaux

Durant ces deux jours, une expression est revenue plusieurs fois « *Les MJC doivent réaffirmer fortement que les jeunes constituent leur cœur de cible !* » Cela ne signifie évidemment pas que les MJC ne doivent accueillir que des jeunes, mais que la jeunesse est une composante essentielle de l'identité des MJC.

Cependant, il ne faudrait pas que cette expression se dégrade en un banal « *Il faut attirer plus de jeunes dans nos activités...* » Au cours de ce week-end, les participants ont en effet refusé d'assimiler les jeunes à un public : ils ont au contraire insisté sur leur volonté de les considérer comme des acteurs, et même comme un moteur.

Jean-Marie BATAILLE partage ce point de vue, ce qui l'incite à se méfier du terme de « socialisation ». Il y voit une injonction faite aux jeunes et qui viserait à les intégrer à la société telle qu'elle est. Il préfère pour sa part les termes de « socialité » et de « sociabilité », qui prennent en compte les règles et les codes dont se dotent des acteurs pour organiser leurs relations à autrui. Ainsi, par exemple, tout groupe de jeunes est porteur de règles tant pour gérer ses relations internes que ses relations avec les adultes. Dans cet esprit, Jean-Marie BATAILLE recommande de considérer les jeunes non pas comme des pré-adultes à socialiser, mais comme des co-producteurs potentiels d'une évolution, d'une transformation de la société. C'est justement ce qui fait l'intérêt de la jeunesse : plutôt que de s'adapter, elle a vocation à régénérer son environnement.

Alors que certaines MJC invitent les jeunes à intégrer une « activité » déjà définie et à se conformer à un cadre pré-établi, d'autres choisissent plutôt cette voie d'une co-construction, comme l'illustrent certaines expressions qui ont été utilisées lors des présentations des démarches du Conseil des Sages

ou du collectif Article Premier : « *ce que nous avons fait s'est construit empiriquement* » ; « *il nous a fallu cinq ans pour définir nos objectifs* »...

Jean-Marie BATAILLE avait au préalable fait remarquer qu'entre dix et treize ans, un jeune commence à se déplacer dans la ville sans finalités prédéterminées et à se découvrir dans le regard de l'autre, ce qui l'aide à se construire.

Il a par ailleurs été noté que les démarches les plus intéressantes naissent du conflit, du manque, de l'envie... Bien plus que les catalogues de propositions, c'est le désir de changer les choses qui conduit à agir. Un tel désir permet d'aller bien plus loin que la simple proposition d'activités, voire d'aller au-delà de la notion de « projet » pour se lancer dans l'aventure, pour inventer, pour créer, pour explorer et construire de nouveaux possibles...

Dans cette perspective, Nordine a expliqué qu'une MJC doit être un lieu où l'on vit et où l'on se construit, ce qui suppose qu'on y soit accueilli, qu'on y soit écouté et qu'on puisse y parler. Il a ajouté que ce doit être un lieu où l'on s'arme intellectuellement. Enfin, il a proposé de considérer la MJC comme un laboratoire. Cette idée très forte fait aussi écho au témoignage sur le Conseil des Sages.

Les MJC doivent donc se construire comme des espaces de démocratie effective, où puisse se développer une confrontation bienveillante entre le jeune et l'adulte, non pas sur quelques principes généraux, mais dans l'ici et le maintenant, et sans craindre le conflit. Tahar a témoigné de l'importance de tels espaces pour que les jeunes puissent progressivement prendre confiance. Une des traductions concrètes de cette approche est que chaque MJC trouve les moyens de faire toute leur place aux jeunes dans ses instances et dans ses processus de décision.

Dans un autre registre, cette conception de la MJC conduit à privilégier une posture d'accompagnement des jeunes : il ne s'agit pas d'être devant eux, mais d'être à côté d'eux, voire parfois derrière eux. Il faut pour cela des moyens humains importants, à la fois quantitativement (Jean-Marie BATAILLE a par exemple évoqué une situation de découverte de la ville nécessitant deux animateurs pour cinq préadolescents) et qualitativement.

Jean-Jacques SOMBSTHAY a sur ce point souligné la polyvalence dont doivent faire preuve les animateurs : ils ne s'agit pas pour eux de connaître seulement quelques techniques liées à tel ou tel domaine d'activité, mais d'être aussi capables de conduire une relation éducative et, surtout, de savoir combiner à bon escient les différentes compétences dont ils disposent. En d'autres termes, le métier d'animateur est hautement qualifié...

Deux problèmes se posent alors. Il faut d'une part consolider sans cesse ces compétences requises, par le biais de formations, mais aussi d'approches du type « analyse de la pratique ». Il faut d'autre part faire mieux reconnaître ces compétences, notamment par les financeurs. Antoine a à ce sujet insisté sur l'importance des compétences collectives : pour le travail d'accompagnement des jeunes, les MJC ne disposent pas que des compétences de chacun des professionnels qu'elles emploient, mais aussi de la mise en synergie de l'ensemble de ces professionnels et des bénévoles qui s'investissent dans le cadre d'un projet associatif.

Jean-Marie BATAILLE a quant à lui proposé une piste supplémentaire pour contribuer à une meilleure reconnaissance de l'animation : l'établissement sur ce thème d'un chantier de travail réunissant des chercheurs, des bénévoles et des professionnels de l'animation. Saïd BOUAMAMA le fait déjà quand il permet à des groupes d'écrire sur les démarches qu'ils ont conduites collectivement, et donc de mieux cerner et de bien mettre en valeur ce qui en fait la richesse.

En résumé, il faudrait dans ce sens considérer effectivement chaque MJC comme un laboratoire où des jeunes contribuent chaque jour à l'invention de nouveaux possibles et où, avec des chercheurs, s'étudient l'alchimie complexe et les enjeux politiques de l'animation.

Et, pour éviter de conclure une réflexion qui doit à l'évidence se poursuivre, le souhait de divers participants doit être rappelé : le travail d'accompagnement des MJC doit, de façon très générale, aider des jeunes à devenir des citoyens qui contribuent à faire évoluer notre société, mais il peut aussi passer par une plus grande ouverture aux jeunes... des instances de la FFMJC !

LA TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : La liste des MJC et FRMJC présentes au séminaire

Annexe 2 : Le programme initial

Annexe 3 : La définition des axes issus des propositions et validés au CA de la FFMJC du 12 janvier 2008

Annexe 1 : Liste des MJC et régions présentes au séminaire

Aquitaine :

- MJC Pau Berlioz (excusée)
- MJC CL2V Bordeaux/Mérignac

Alsace :

- FRMJC (excusée)

Bourgogne :

- MJC de Chenôve

Franche-Comté :

- MJC d'Audincourt Saint-Exupéry
- MJC Valentigney

Ile de France :

- MJC J.R. Caussimon Tremblay

Lorraine :

- FRMJC
- MJC Vandoeuvre-les-Nancy Nomade
- MJC Jacques Prévert-Luneville
- Metz 4 bornes

Méditerranée :

- FRMJC
- MJC Lunel
- MJC/MPT Montoux L'Atelier
- MJC Martigues
- MJC Picaud/Cannes

Normandie :

- MJC Fécamp

Nord Pas-de-Calais :

- FRMJC
- MJC Tourcoing Malcence
- MJC Mons en Baroeul
- MJC Noeux-les-Mines
- MJC Saint Saulve

Pays de Loire :

- MJC Val Rhonne

Poitou-Charentes :

- MJC Poitiers Aliénor d'Aquitaine

Annexe 2 : Le programme initial

Séminaire jeunesse FFMJC
Samedi 15 au dimanche 16 décembre 2007

Lieu : INJEP à Marly Le Roi

Horaires :

- Samedi : 14h00/22h00
- Dimanche : 9h00/15h45

Objectifs :

- Revisiter le concept « jeunes », sont-ils les mêmes qu'hier et aujourd'hui ? Ont-ils les mêmes besoins, aspirations, quels sont leurs atouts, leurs difficultés vraies, qui sont-ils réellement ?
- Quels effets génère la société actuelle sur cette jeunesse ? D'où viennent ses difficultés ? de la société ou bien des jeunes eux-mêmes ?
- Identifier les actions de nos associations qui permettent aux jeunes, notamment issus des quartiers les plus populaires, de s'outiller pour leur insertion scolaire, professionnelle et sociale.
- Connaître les qualifications et compétences requises pour les animateurs permanents en charge des secteurs jeunes.

Publics visés par le séminaire :

- Animateurs, directeurs, élus de nos associations.
- Délégués régionaux des fédérations régionales.
- Elus de collectivités membres de droit des MJC.
- Jeunes adhérents et actifs dans nos associations.

Contenu :

- Apports théoriques sur la jeunesse d'aujourd'hui, ses nouvelles formes de communication et d'expression, ses attitudes et attentes vis-à-vis de la société, son rôle au sein de celle-ci, l'interaction entre société et jeunesse, etc.
- Réflexions collectives à partir d'expériences de terrain en lien avec les objectifs visés.
- Synthèse des deux journées en vue de l'installation du pôle jeunesse.

Déroulement du séminaire

Samedi 15 décembre

14h00 – 14h15 : accueil des participants

14h15 – 14h30 : lancement du séminaire :

- mot d'accueil et présentation de la dynamique mise en œuvre depuis début 2007 : Claire Vapillon, Vice-présidente FFMJC, responsable de l'atelier Jeunesse, Culture, Citoyenneté
- présentation des 2 jours : objectifs et déroulement : Danielle Bénas, Chargée de mission Jeunesse

14h30 – 16h30 : apports théoriques puis débat sur ce qu'est la jeunesse d'aujourd'hui ? quels sont ses modes de communication, ses envies, attentes, etc., puis débat avec les participants.

Intervenant : Jean-Marie BATAILLE, Chercheur en sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

16h30 – 17h00 : Pause

17h00 – 19h00 :

Premier atelier : Quelles compétences et qualifications pour les animateurs et responsables des secteurs jeunes dans nos associations ?

Témoignage : Trajectoire Formation

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

19h00 – 20h30 : Diner

20h30 – 22h00 : Présentation d'une expérience éducative et culturelle mise en œuvre par les jeunes

Dimanche 16 décembre 2007

9h00 – 10h30 :

Deuxième atelier : comment nos associations favorisent-elles la prise de parole des jeunes ?

Témoignages : Fédération régionale Nord Pas de Calais présentation de l'expérience de la MJC du Virolois et du Collectif Article 1^{er} de Mons en Baroeul

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

10h30 – 10h45 : Pause

10h45 – 12h30 :

Troisième atelier à partir d'expériences de MJC présentes : Les attentes, aspirations, paroles des jeunes, sont-elles prises en compte dans nos projets associatifs ? Les jeunes, trouvent-ils une place dans nos associations ? Se l'approprient-ils, pour quels rôles, et comment s'y prennent-ils ?

Animateur : Alain CHANARD, Formateur Consultant

12h30 – 14h00 : pause déjeuner pour les participants, parallèlement élaboration de la synthèse par l'animateur de séance. Synthèse qui doit présenter le rôle des MJC et de la FFMJC dans l'aide à la prise de parole et à l'insertion des jeunes, notamment ceux issus des quartiers les plus populaires, nos compétences (animateurs et autres), nos spécificités, les actions à valoriser, les besoins des jeunes et ceux des animateurs en charge des secteurs jeunes. Tout ceci afin de dégager les orientations et grandes lignes 2008 du Pôle jeunesse.

14h00 – 15h00 : Présentation de la synthèse par l'animateur (15 minutes) et échanges avec les participants.

15h00 – 15h30 :

Recueil des candidatures pour élargir le groupe de travail du Pôle jeunesse.

15h30 – 15h45 : clôture du séminaire.

Annexe 3 : La définition des axes issus des propositions et validés au CA de la FFMJC du 12 janvier 2008

AXE 1 : Les ressources

La demande que la FFMJC et le pôle jeunesse permettent une mutualisation des **ressources** humaines, méthodologiques, pédagogiques et techniques (l'intelligence et le savoir-faire).

AXE 2 : La formation

Un axe très fort : la demande de **formation** des animateurs, des bénévoles et des jeunes élus (donner une place aux animateurs dans les MJC, leur permettre d'identifier et de mettre en mots leurs compétences spécifiques d'animateur jeunes en MJC, produire des intelligences collectives, mettre en liens animateurs, bénévoles, élus, analyser les pratiques, développer les compétences nécessaires à la prise de parole, etc.).

AXE 3 : Le territoire

La place et le rôle de chaque territoire et de chaque acteur sur le territoire, le dialogue permanent entre les différentes sphères. Il y a une demande que chaque échelon soit pris en compte mais qu'il y ait aussi une construction collective, que la FFMJC porte une parole collective dans son projet (cela rejoint les axes suivants) et que la FFMJC propose des actions fédérales.

AXE 4 : La communication

La communication et la valorisation (interne et externe) des actions dans les MJC, FRMJC de la politique jeunesse de la FFMJC, dimension politique du pôle jeunesse pour être plus offensif sur les questions jeunesse à partir de notre politique et de nos expériences ? Les thématiques évoquées par les animateurs et administrateurs jeunes : les questions de société autour de la santé, la prévention, la mixité.

AXE 5 : Le projet

Le projet de la FFMJC et des MJC, visiter, questionner, faire évoluer le projet au travers des réflexions et actions proposées.